

Image not found or type unknown



Je signe la rupture conventionnelle

Par **BEN**, le **03/01/2010** à **14:34**

Bonjour,

j'ai signé une rupture conventionnelle pour d'être harcelés
et l'environnement ne me convient pas comme si un changement de direction
j'ai un an dans l'entreprise et l'indemnité et pas forcément allés au pdh
pour demander une forte indemnité

merci